

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

Délibération

L'an deux mil douze, le 08 Novembre à 18 H 30, le Bureau de la Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la Mairie d'Eymoutiers.

Nombre de délégués en exercice : 17

Date de convocation du Bureau : 31 octobre 2012

Présents : PERDUCAT D., FAYE J-P., PASQUET R (**EYMOUTIERS**), BALLOT M., MOUTARDE N.(**PEYRAT-LE-CHATEAU**), BATAILLE J-L. (**NEDDE**), LACOUTURIERE B. (**AUGNE**), BUXERAUD H. (**SAINT ANNE SAINT PRIEST**), SERRU D. (représente DUPONT M, (**REMPNAT**) PERIGAUD C (**SAINT AMAND LE PETIT**) GANE I. (**DOMPS**)

Excusés: SERRU M-C., DOLLEY A.

Présents non votants : CLUZEL M.

Réhabilitation des logements « chez Giraud » à Cheissoux : Subvention PNR

Vu la délibération de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière qui autorise l'adhésion à la FNCOFOR.

Vu Le projet de réhabilitation des logements de Cheissoux qui rentre dans le cadre du programme « 100 constructions publiques en bois local ».

Dans le cadre de ce programme, le PNR Millevalches en Limousin subventionnera le projet pour un montant de 6156,10€ HT dans les conditions suivantes :

Dépenses prévisionnelles (HT)		Recettes prévisionnelles (HT)	
Avant-projet sommaire (APS)	3226.99	PNR Millevalches (40%)	6 156.10
Avant-projet définitif – permis de construire (APD-PC)	5212.83		
Professionnels Documents de Consultation des Entreprises (DCE PRO)	6950.44		
TOTAL (HT)	15 390.26 €	TOTAL (HT)	6 156,10 €

Après avoir délibéré, le Bureau Communautaire décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à solliciter les financements correspondants au plan de financement ci dessus et entreprendre toutes les démarches utiles à cet effet

Pour copie conforme:
Le 12 Novembre 2012
Le Président.